

GONIO



L'actu des étudiants kinés sous tous ses angles

INTERPROFESSIONNALITÉ

Mes droits

Les indemnités en stage

Grand angle

La réforme d'entrée dans
les études de santé

la commission

Perspectives professionnelles :
le livret de prescription de
masso-kinésithérapie

RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE

Offert⁽¹⁾

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

À partir de
16€ /mois⁽²⁾

ASSURANCE⁽⁴⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁵⁾

Des solutions
sur-mesure

ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION

À partir de
5€ /mois⁽³⁾

PRÊT ÉTUDIANTS

Jusqu'à
60000€⁽⁶⁾



TOUTE UNE
LIGNE D'OFFRES

Pour Vous

Rejoignez plus de 90 000 étudiants en santé sur : facebook.com/etudiantsensante
Suivez-nous sur : twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante



3233 Service gratuit
+ prix appel

PUBLICITÉ

Document commercial à caractère non contractuel, pour de plus amples informations vous référer aux conditions générales ou aux notices d'information.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pendant vos études, hors internes, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2021, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2020 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0805051006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX - ALAP - Association Libérale d'Assurance et de Prévoyance - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - Siège social : 11 rue Brunel - 75017 PARIS - Club Auto - AMTT - S.A. au capital de 100 000 € - Détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - Mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N° ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.

MARS 2021

LE MOT DE LA RÉDAC

RÉDACTRICE EN CHEF

Barbara HOXHA
VP Publication 2020-2021

COMITÉ DE RELECTURE

Ensemble de la
commission relecture
et ma maman

CONCEPTION ET
MAQUETTE -
EDITITRICE
EN CHEF

Barbara HOXHA
VP Publication
2020-2021

Dans ce numéro gravitant autour de l'interprofessionnalité, notre volonté était de laisser la parole aux étudiants, mais pas seulement aux étudiants kinés !

J'espère que ces témoignages t'inspireront et que tu seras tenté de découvrir de nouvelles façons d'apprendre, de travailler, de soigner.

J'espère que ces rencontres au gré des pages te rappelleront que tu n'es pas seul et te donneront l'envie de participer à nos événements virtuels ou aux belles initiatives du réseau étudiants kinés.



Barbara Hoxha
VP Publication



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'engagement du personnel soignant, pendant la crise sanitaire, a été reconnu par des applaudissements à 20h pendant deux mois. Les applaudissements ont cessé mais la reconnaissance reste intacte.

Le soin dans la société a pris la place qui lui revient de droit.

Le soin c'est une panoplie de profession, de personnes qui travaillent pour les autres. Le soin c'est le dévouement des soignants pour un objectif commun : le bien du patient

Et vous, en tant qu'étudiant kiné, vous êtes acteur de ce système altruiste. Vous l'avez prouvé en étant nombreux à vous mobiliser cette année aux côtés des professionnels de santé dans la lutte contre l'épidémie.

Lors de la dernière édition du GONIO, dans la même rubrique « mot du président », j'appelais à l'engagement. Pour cette édition sur le thème de interprofessionnelle, thématique forte de sens en cette période, je ne ferais que compléter ce dessein.

C'est ensemble, tous professionnels confondus, que nous nous engageons dans les hôpitaux.

C'est ensemble, toutes filières confondues que nous nous engageons en tant que fédérations de santé depuis 1 an.

C'est ensemble que nous nous battons.

C'est de cet engagement fraternel que naîtra l'espoir d'un monde estudiantin moins en souffrance.

Fédérations de santé, étudiants en santé, futurs collègues, amis !

C'est à vous que je dédie ce mot.

Adam Diouri
Président



7 - L'association

Le Congrès HOPE

10 - Sous un nouvel angle

Le formation en interpro

14 - Grand angle

La Réforme d'Entrée dans les Etudes de Santé

22 - Mes droits

Indemnités en stage

24 - 360°

La contribution handicap

26 - la commission

Perspectives professionnelles : le livret de prescription de masso-kinésithérapie

28 - la FNEK sous son meilleur angle

Retour en image sur nos événements

29 - A bientôt dans le réseau

La rubrique qui met en avant vos initiatives qui nous ont fait rêver

30 - L'interview

La FÉBER : le projet région breton

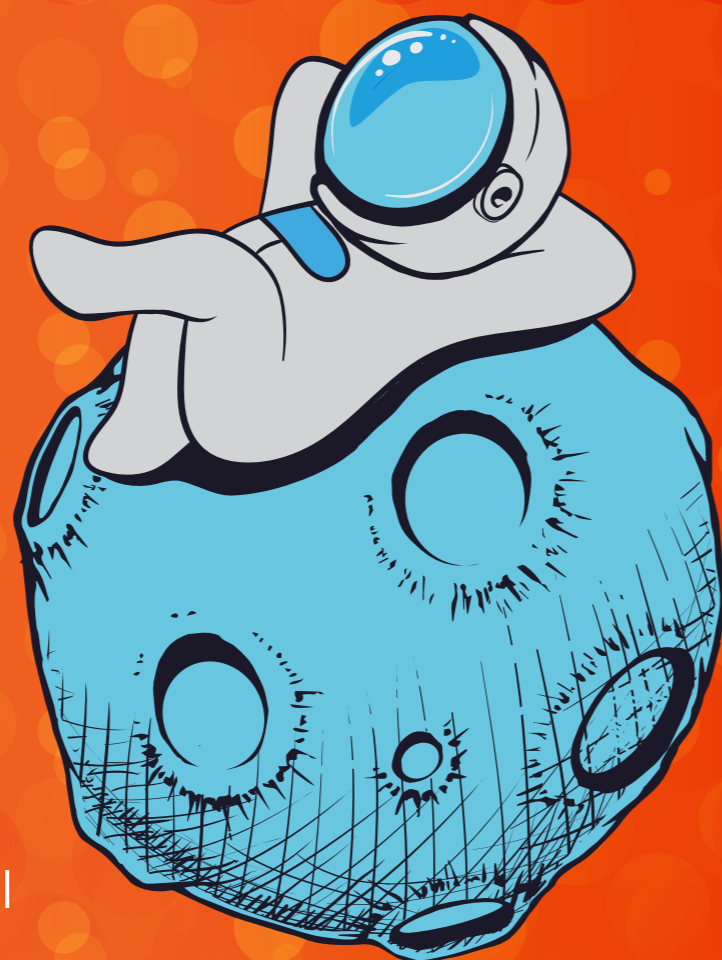
POUR TON INSTAL'... EN LIBÉRAL...

So Cool!



VEGA GARDE LES PIEDS SUR TERRE
POUR QUE BRILLEN DES ÉTOILES DANS TES YEUX !

- ✓ **UN LOGICIEL**
de gestion & télétransmission
- ✓ **UNE APPLICATION GRATUITE**
pour faire tes bilans kinés avec BDKapp
- ✓ **UNE OFFRE SPÉCIALE**
Jeune diplômé.e.s
- ✓ **UNE ÉQUIPE**
qui vient à ta rencontre
- ✓ **UN ACCOMPAGNEMENT & DES CONSEILS**
pour ton installation en libéral
- ✓ **DES FORMATIONS**
sur l'informatisation en libéral pendant tes études



bienvenue@vega-logiciel.fr
www.vega-logiciel.fr

04 67 91 27 86



Le Congrès HOPE :

Professionnels & étudiants, ensemble pour le handicap.

La question du handicap t'intéresse ? Sa prise en charge, son accompagnement, le travail en équipe ? As-tu déjà entendu parlé du Congrès HOPE ?

Cette association a pour but de rassembler étudiants et professionnels des métiers médico-sociaux autour de l'accompagnement interdisciplinaire du handicap. La création de l'association remonte à l'organisation des **IKEE'S** (Inter Kiné Ergo Etudiants Solidaires), par la **FNEK** (Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie) et l'**UNAEE** (Union Nationale des Associations Etudiantes en Ergothérapie). L'acronyme du Congrès HOPE signifie "**H**andicap - **O**uverture d'esprit - **P**luridisciplinarité - **E**tudiants» - de quoi te faire comprendre les premières valeurs portées par l'association !

Le congrès HOPE

Nombreux sont les objectifs du Congrès HOPE. En premier lieu, l'idée est de créer un événement où professionnels et étudiants de différentes filières peuvent se réunir pour échanger, réfléchir, partager autour de la question du handicap. A cela s'ajoute la participation de nos différents partenaires ainsi que celle des patients-experts, des chercheurs, des associations de patients et d'aidants ou encore des fédérations de filière (comme la FNEK!) qui viennent enrichir l'événement de témoignages et d'échanges précieux.

213 congressistes de 17 filières différentes pour cet événement associatif ! Ateliers de sensibilisation, colloques, formations, débats, nous ressortons tous enrichis de ces quelques jours de rencontres.



L'association a été créée en 2011, mais c'est seulement en 2017 que la première édition voit le jour à Lyon. Deux ans plus tard, en 2019, c'est la ville de Tours qui a accueilli

L'association et son bureau :

Actuellement, étudiants et professionnels confondus, le bureau comporte 10 personnes de disciplines différentes : masso-kinésithérapie, soins infirmiers, orthophonie, management d'équipes paramédicales, psychomotricité, ou encore ergothérapie ! Nos différentes filières nous permettent d'avoir un regard plus large sur nos projets et nos réflexions.

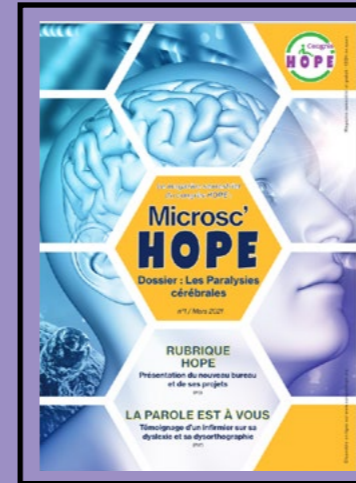
Puisque la période n'est pas propice à la mise en place d'une nouvelle édition du Congrès HOPE, le bureau s'attèle à de nouveaux projets. 2021 est l'année de lancement de notre **magazine semestriel Miscrosco'HOPE**, un zoom sur le handicap et son accompagnement. Chaque numéro comporte un dossier sur une pathologie thématique réalisé par un groupe de travail (toi aussi tu peux participer !), mais aussi des témoignages et des articles sur le thème du handicap et des professions qui gravitent autour.

C'est également le volet culturel qui est mis en avant depuis cette année. **HOPE'n'Culture** est le nouveau rendez-vous culturel du Congrès HOPE : un lundi sur deux, retrouvez sur les réseaux sociaux et notre site internet la présentation d'une œuvre culturelle (toujours en lien avec le handicap bien entendu !). Mais cela ne suffira peut-être pas à apaiser la hâte de se retrouver pour une prochaine édition, alors le bureau réfléchit déjà à mettre en place des conférences ou des formations à distance !



Photos du dernier congrès HOPE

A retrouver dès maintenant



Les premiers numéros de HOPE'n'Culture, sur le site internet et sur les réseaux sociaux.



Clique sur l'image pour accéder à la rubrique HOPE'n'Culture du congrès HOPE.

Le premier numéro du Miscrosco'HOPE sur le thème de la paralysie cérébrale, sur la nouvelle version du site internet du congrès HOPE congreshope.org ou en version papier dans vos IFMK.

Clique sur l'image pour accéder au magazine!

Et pour ne rien louper des nouveautés :



Congrès HOPE



congreshope



@CongresHOPE

A toi qui lis ces lignes, à toi étudiant en masso-kinésithérapie,

Durant toute ta formation et dans ta future profession, tu seras amené à rencontrer, accompagner, soigner des personnes en situation de handicap. Alors, afin de mieux te préparer, rejoins-nous pour échanger et réfléchir sur les pathologies, les besoins des patients ou encore les évolutions des modes d'exercice ! La prochaine édition se déroulera très certainement en 2022 ! En attendant, tu peux nous suivre sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter ou encore Instagram !

Delphine SASSUS
Vice-Présidente en charge de la Culture et des Relations Presse
Bureau 2020/2022 - Association Congrès HOPE

LA FORMATION EN INTERPRO

Témoignages



Tu as été formée pour être formatrice à la FNEK, pourquoi ce choix ?

Parce que j'en avais l'occasion, que je voulais être formatrice au plus vite, et que je trouvais ça bien de le faire en interpro pour avoir une vision différente de la formation. Et ça s'est très bien passé, j'ai vite été intégrée.

Qu'est-ce que ça t'a apporté en plus selon toi ?

Être formée au sein de la FNEK, ça m'a permis de découvrir d'autres façons de travailler. Par exemple, à la FNEK vous mettez beaucoup plus l'accent sur la recherche scientifique. Ça m'a aussi habituée à ne pas être dans ma zone de confort : former avec des gens qui n'ont pas la même façon de fonctionner que moi me paraît assez simple maintenant.

Est-ce que tu as remarqué des différences par rapport aux formations dans ta filière ?

J'avais déjà formé au sein de ma fédération avant ce WE2F*, et j'ai pu découvrir de nouveaux outils. Et en travaillant avec des formateurs venant de différentes filières, on peut voir des mises en application de ces outils auxquelles on n'avait pas forcément pensé. Former en interpro, ce sont des différences sur la forme, mais aussi sur le fond : on découvre les points de vue des autres professionnels de santé et c'est très intéressant.

Chloë Bodennec
VP Affaires Sociales de l'ANEPP
(L'association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France)
et formatrice FNEK

Hello ! De mon côté, j'ai formé en interpro lors de plusieurs événements, donc je ne vais pas tout détailler.

Pour moi, la première chose que la formation avec d'autres filières apporte, c'est la découverte de nouveaux outils et manières de former : formation de 1h au lieu des 1h30 auxquelles on est habitué à la FNEK, outils numériques (WOOCCLAP, Mentimeter, Miro...), ice breaking games...

Le deuxième point, c'est de nouveaux contenus. Lors du dernier WE2F* de la FNEK, le VP formation de l'ANEPP a formé avec nous, et nous a apporté des contenus intéressants pour la formation de nouveaux formateurs, que nous ne connaissions pas... Et inversement.

Le dernier point - et le plus important selon moi - c'est l'ouverture et la connaissance des autres professions (notamment de santé), ce qui est une immense richesse pour notre exercice futur. Par exemple, au congrès HOPE, j'ai pu participer au "speed dating des filières", dont le but était de passer dans de petits groupes pendant 10 minutes, pour casser les clichés sur nos formations et métiers, auprès d'étudiants d'autres filières. J'ai aussi pu mener des débats comme "la levée du secret sur les violences conjugales", avec un public d'étudiants en médecine, maïeutique, pharmacie, soins infirmiers... Ensemble nous avons interrogé la place de chaque professionnel dans la prise en charge d'un patient, et mieux comprendre les rôles de chacun !

Maël.le Bourgeault
Formatrice FNEK

Les événements de formation à la FNEK c'est aussi croiser des formateurs venant d'autres fédérations de filières. En tant que formée, j'ai très souvent été formée par des binômes FNEK - autre, en interpro, notamment sur des sujets qui nous réunissent tous, comme le tutorat. Cela m'a permis de me rendre compte que finalement, en tant qu'étudiants en santé, il vaut mieux se serrer les coudes quelque soit notre filière, plutôt que de se battre à base d'arguments nuls et clichés (je vous fais pas un dessin). Il n'y a pas de filière supérieure à une autre, et les formations interpro m'ont permis de réaliser cela.

En tant que formatrice, je trouve que rencontrer et travailler avec des personnes d'autres filières peut nous apporter beaucoup. Grace aux autres, on apprend en permanence : sur les autres filières, sur d'autres moyens de fonctionner, et finalement sur nous même !

En conclusion, la formation en interpro c'est une expérience incroyable, je vous encourage vivement à être formés ou à former de cette manière ! Peut-être que vous pourrez ainsi lier des amitiés partout en France dans toutes les filières, et ainsi avoir un réseau formidable pour faire le Tour de France !

Marie Aubert
VP réseau et formatrice FNEK

J'ai eu la chance d'être invitée en tant que formatrice au WEFélectriK en 2020, au sujet des Tutorats d'Années Supérieures, et leur place dans la Réforme de l'Entrée dans les Études de Santé. J'ai été ravie de pouvoir partager mon avis extérieur au monde kiné, et apporter ma propre expérience sur la réforme et ses enjeux. Pour moi l'importance de l'interpro réside dans la multiplicité des points de vue, et dans l'apport que toutes les filières peuvent offrir face aux thématique qui les concernent de manière transversale. Le poste de VP tuto est très orienté interpro, et nous avons l'occasion d'échanger au quotidien avec les représentants de toutes les filières de santé, de partager notre travail, et de recevoir des critiques constructives provenant de tous horizons.

Pour travailler de manière complémentaire, les étudiants en santé tout comme les professionnels de santé ont besoin de connaître les champs de compétence des autres acteurs du domaine de la santé, en écartant les idées reçues. Cependant de nombreux clichés persistent sur nos filières et nos métiers, qu'on se doit de déconstruire ensemble.

Pour que les étudiants en première année aient une vision globale de tous les métiers de santé auxquels ils peuvent prétendre, il faut que les tuteurs eux-mêmes aient cette vision globale indépendante de leur filière. Notre rôle, à travers la sensibilisation des tutorats au travail en interpro, est de mieux faire connaître nos différentes filières et de favoriser l'échange entre étudiants. Au final, les premiers bénéficiaires de notre travail en interpro sont les étudiants en première année.

Marie-Estelle Delpiroux

VP Tutorat à l'UNECD (Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire)

Cette année, la FNEK innove du côté formation et lance un nouveau format : les **webinaires**, des temps de formation et d'échanges en ligne sur un sujet, ouverts à tous avec la présence d'intervenants compétents. C'est un nouveau type de formation qui s'inscrit dans une dynamique de démocratisation à la FNEK.

Notre première formation sur le thème des **Troubles du Comportement Alimentaire** fut un réel succès et a réuni plus de 500 personnes. Pour ceux qui l'on manqué, il sera bientôt disponible en podcast sur notre site internet www.fnek.fr ou sur nos réseaux sociaux.

Le prochain webinaire aura lieu le mardi 6 avril et portera sur **les différents modes d'exercices en kinésithérapie**. Tu peux déjà retrouver le formulaire d'inscription sur la page de l'événement en cliquant sur cette photo.

Quels modes d'exercice pour le kinésithérapeute de demain?

mardi 6 avril à 19h30




ANNONCES

Thérapie Manuelle ostéo-articulaire



Choisissez une formation innovante intégrant l'ensemble des procédés correctifs ostéo-articulaires :

- Fonctionnels
- Structurels
- Tissulaires

Le week-end à Paris

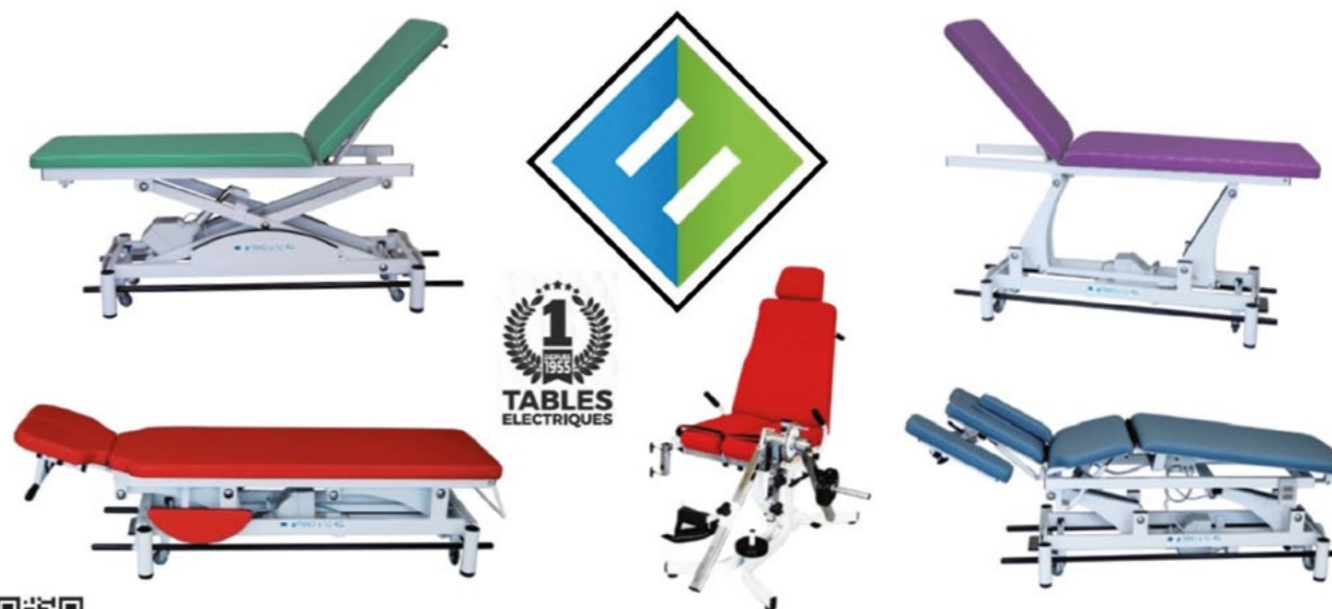
35 ans d'expertise pédagogique et de recherche diagnostique et technique en Biomécanique appliquée
Formation intégrale ou par modules :
membres, bassin, rachis, thorax

Secrétariat : 31, rue Mirabeau - 37000 TOURS
Tél. 02 47 61 48 30 - E-mail : cetm-formation@orange.fr
www.formation-therapie-manuelle.com



Franco&Fils

CONCEPTION & FABRICATION D'APPAREILS MÉDICAUX ET PARA-MÉDICAUX



ZONE INDUSTRIELLE | RN7 | 58320 POUQUES-LES-EAUX

TÉL.: 03 86 68 83 22 | FAX: 03 86 68 55 95 | E-MAIL: INFO@FRANCOFILS.COM | SITE : WWW.FRANCOFILS.COM

Grand angle

RÉFORME D'ENTRÉE DANS LES ÉTUDES DE SANTÉ



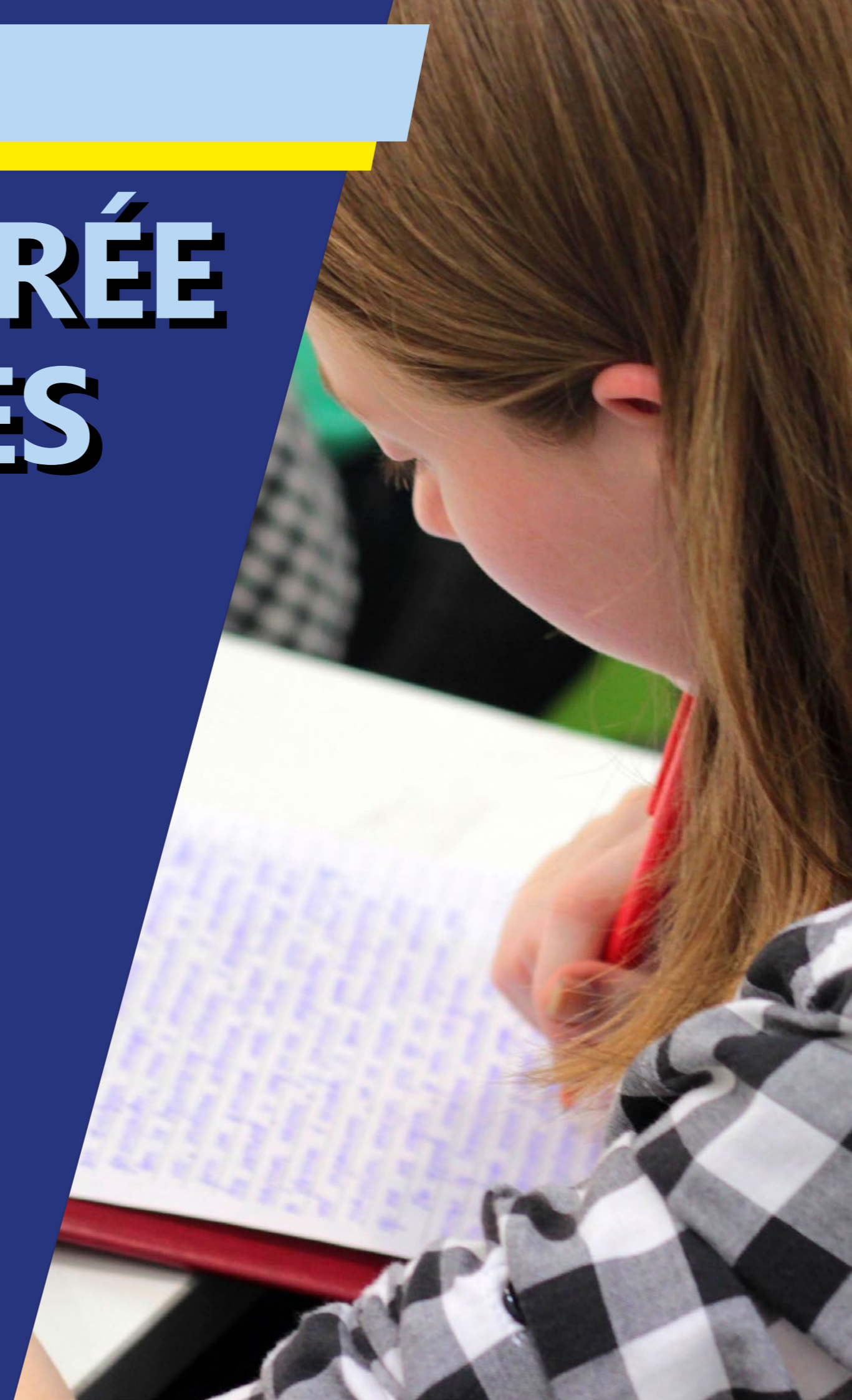
Eric Lauranton-Frétar
VP tutorat&développement scientifique



Lucie Gilbert
VP Enseignement Supérieur



Anthony Mourlhon-Bonnet
CM Enseignement Supérieur



Historique de la réforme

- Septembre 2018 Discours du Président de la République Emmanuel Macron sur la transformation du système de santé :
"Dès la rentrée 2020, il n'y aura plus de concours à la fin de la première année, c'est-à-dire plus de PACES, cet acronyme, synonyme d'échec pour tant de jeunes."
- Novembre 2018 Sortie de la contribution détaillant les attentes des étudiants en masso-kinésithérapie pour la refonte de l'entrée dans les études de santé
- Printemps 2019 Mise en place Comité de Pilotage (CoPil) de la réforme auquel la FNEK a participé aux cotés des représentants des filières concernées et de nombreux acteurs : Doyens des filières MMOP, CPU, MESRI, MSS*... Ce CoPil a eu pour but de réfléchir au fond de la réforme, le cadrage, le rôle des différents acteurs, les problématiques...
- Juillet 2019 Sortie de la loi Organisation et Transformation du Système de Santé
- Novembre 2019 Sortie au Journal Officiel des textes pour les filières maïeutiques, médecine, odontologie et pharmacie.
- Janvier 2020 Sortie des [textes](#) pour la filière masso-kinésithérapie
- Septembre 2020 Mise en place de la REES*
- Novembre 2020 Sortie du [rapport REES](#) par les fédérations de filière MMOPK pour mettre en avant les problématiques de la réforme et les solutions envisagées.

Objectifs de la réforme

- Limiter le gâchis humain en facilitant la poursuite d'études
- Diversifier les profils
- Faire de la PACES une année de formation et pas uniquement de sélection
- Rendre la sélection des étudiants en santé plus pertinente et cohérente avec leur future profession
- Réduire les risques psycho-sociaux chez ces étudiants

*REES : Réforme d'Entrée dans les Etudes de Santé
CPU : Conférence des Présidents d'Université
MSS : Ministère des Solidarités et de la Santé
MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MMOP : médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie.

Le PASS

Parcours Accès Spécifique Santé

1ère année de licence tournée vers la santé avec une mineure disciplinaire dans une composante hors santé (ex : PASS option mathématiques, histoire, philosophie, STAPS...).

Programme se rapprochant le plus de celui de la PACES en pratique.

- Au moins 30 ECTS correspondant aux enseignements de santé.
- Au moins 10 ECTS correspondant à la mineure disciplinaire.

Le redoublement du PASS n'est pas possible.

L.AS

Licence Accès Santé

Année de licence disciplinaire avec une mineure santé. (Ex: L.AS STAPS accès santé, Biologie accès santé)

Elle doit contenir au moins 10 ECTS correspondant à des enseignements de santé.

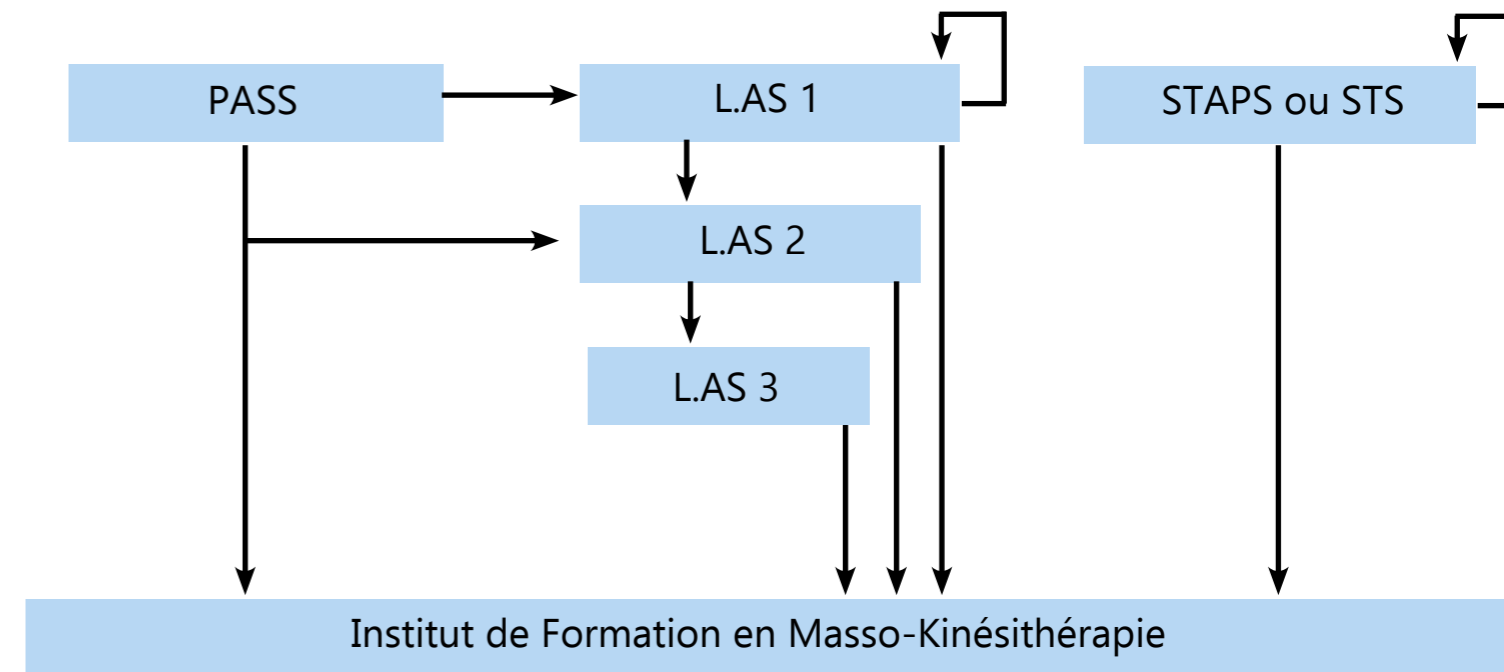
- Sciences fondamentales :
- Sciences humaines et sociales
 - = Connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé

Articulation entre la majeure et la mineure : les ECTS peuvent être intégrés partiellement ou totalement à la formation.

Passerelle STAPS et STS

C'est une voie spécifique pour la filière kiné, parfois étendue aux filières de rééducation.

Ces voies sont mises en place sur conventionnement entre une université et un ou plusieurs IFMK de sa région. Elles ne sont pas considérées comme des voies d'accès santé et il n'est pas nécessaire de valider 10 ECTS d'enseignements santé pour candidater aux études de masso-kinésithérapie.



Il existe d'autres voies d'accès pour les études de masso-kinésithérapie comme les nouveautés développées par les projets d'expérimentations, les passerelles (article 25) qui font une reconversion, les titulaires d'un diplôme MK ou autre titre permettant l'exercice de la profession obtenu soit dans l'union européenne ou hors Etat membre.

Depuis 2020, les Sportifs de Haut Niveau doivent passer par les voies d'accès universitaires définies par l'article du 17/01/2020

Les conventions

Le nombre de places ainsi que les modalités et critères de sélection sont établis par convention entre la direction de l'IFMK et un(e) ou plusieurs président(e)s d'université.

Pour chacun des groupes de parcours (PASS, toutes les LAS confondues et les passerelles STAPS/STS), le pourcentage d'admis ne peut excéder 50% du nombre total de places.

Si l'université a demandé une dérogation, il est possible qu'il y ait plus 50% de places par une des voies, cela jusqu'en 2022-2023.

Ces informations doivent être indiquées sur le site Parcoursup, le site des universités ainsi que sur le site des IFMK.

Les universités ont l'obligation de proposer au moins 2 voies d'accès différentes dont une LAS.

La sélection

Les modalités de sélection et d'admission en IFMK sont dépendantes de la convention entre l'université et l'IFMK.

Elles peuvent être différentes de celles définies pour les filières MMOP

Modèle développé dans l'arrêté des MMOP pour la REES :

Phase d'admissibilité ou premier groupe d'épreuves

→ examen du dossier : des notes obtenues au cours de l'année (sur la totalité ou une partie des enseignements).

L'université définit un seuil d'admissibilité permettant d'accéder à la phase d'admission et peut définir un seuil d'admission directe au-dessus duquel l'étudiant n'aura pas à passer les examens du second groupe.

Phase d'admission ou 2ème groupe d'épreuve

→ permet de sélectionner définitivement les étudiants admis en études de santé. Elle comprend :

- Au minimum 2 épreuves orales, d'une durée totale de 20 min minimum.
- Éventuellement des épreuves écrites.

Les compétences évaluées doivent être des compétences transversales, à partir d'une docimologie* différente de celle utilisée lors du premier groupe d'épreuves.

*Étude systématique des facteurs déterminant la notation des examens et des concours.

Les capacités d'accueil

Des concertations régionales menées par les ARS déterminent des objectifs pluriannuels de professionnels de santé. Elles tiennent compte des besoins de santé selon la démographie médicale et des capacités de formation des IFMK.

Chaque année un arrêté est publié au Journal Officiel pour fixer le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute. L'année dernière, il a été publié le 24 janvier 2020, pour la rentrée 2020-2021, nous attendons encore la publication de l'arrêté pour la rentrée 2021-2022.

Le nombre d'admis par parcours doit être défini dans la convention signée entre l'IFMK et l'université. Selon l'arrêté du 17/01/2020, cette convention "est signée au plus tard le 15 novembre 2020 pour permettre l'admission en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute à la rentrée 2021."

Vous pouvez retrouver toutes les répartitions dans le [kit d'aide à l'orientation des lycéens](#).

Que sont les Tutorats PASS/LAS ?

Les Tutorats PASS/LAS sont des **organismes étudiants**, indépendants ou partie intégrante de l'Université selon les villes, assurant un **suivi des étudiants en première année**. Ce suivi passe aussi bien par la pédagogie et la méthodologie de travail que le bien-être et le soutien moral, ou même l'information autour de l'orientation et des réorientations.

Les Tutorats ont toujours joué un rôle clé dans le déroulement de l'année de concours. **Garants de l'égalité des chances pour tous**, ils travaillent à accompagner l'ensemble des étudiants et leur fournir les informations dont ils ont besoin pour évoluer sereinement dans leur année universitaire.

Pourquoi les Tutorats ont-ils joué un rôle aussi important dans l'application de la réforme ?

Les limites de la réforme de l'entrée en études de santé sont rapidement apparues lors de sa mise en place. Les Universités ont manqué de temps, de moyen, et d'organisation. Cette situation s'est manifestée dans de nombreux établissements sous la forme d'un parcours pédagogique anarchique, doublé d'un manque drastique d'information aboutissant à des **étudiants perdus et désemparés**.

Face à ces problématiques, les Tutorats n'ont pas eu d'autres choix que de se mobiliser en masse pour préserver autant que faire se peut la santé mentale des étudiants qu'ils accompagnent.

Un travail titanesque s'est mis en place pour compenser l'impact des problématiques locales sur les étudiants en PASS et LAS, et leur cursus. Cet accompagnement se devait de relever deux enjeux majeurs : d'une part la diversification des voies d'entrées et la **réforme des programmes et modalités d'évaluation**, et d'autre part le **contexte sanitaire actuel** lié à la crise du covid et son impact direct sur la santé mentale, déjà habituellement fragile, des étudiants en année de concours.

Quelles ont été les adaptations à réaliser pour les Tutorats ?

Elles ont été particulièrement nombreuses, mais gravitent principalement autour de trois grands axes.

Autour de la réforme même, il a d'abord fallu s'adapter à la création de nouvelles voies d'accès : les LAS. Ces LAS constituaient non seulement un programme tout à fait nouveau, mais également un cursus parfois délocalisé de l'Université dans laquelle avait lieu le PASS. Il a donc été nécessaire de trouver des moyens de communiquer avec les étudiants de ces filières, d'établir de nouveaux contacts avec les Universités partenaires et d'obtenir suffisamment d'informations sur le programme pour anticiper la préparation du contenu pédagogique et le préciser au fur et à mesure de la parution des cours, notamment sous la forme de fiches et d'épreuves blanches. Afin d'assurer le meilleur suivi possible, certains Tutorats santé et Tutorats non-santé (les Tutorats de la majeure discipline des étudiants en LAS) ont entamé une collaboration active afin de permettre aux étudiants d'être accompagnés à la fois dans leur discipline majeur et dans leur mineure de santé.

Par ailleurs, de **nouvelles modalités d'épreuve** ont vu le jour au cours de la réforme, notamment les **modalités orales**. Les Tutorats ont dû trouver le moyen d'assimiler rapidement ce nouveau format, pour y préparer leurs tutorés. Heureusement, le réseau Tutorat national a plus d'un tour dans son sac, sa force réside dans sa diversité et l'entraide qu'il prône au quotidien entre les étudiants, mais également d'une ville à l'autre : en effet, l'Université d'Angers fait l'objet d'une expérimentation pédagogique, et les étudiants en première année passent des oraux depuis maintenant de nombreuses années. Le Tutorat d'Angers est donc formé et particulièrement compétent sur ce domaine, il a joué un rôle clé et proactif dans la montée en compétences de ses congénères sur le sujet, notamment lors des événements de formation Tutorat nationaux, ou même par l'accueil de responsables de Tutorats d'autres villes en observation lors de ses épreuves orales blanches.

Cette montée en compétences sur la thématique des oraux était d'autant plus indispensable que dans certaines Universités, quasiment aucune préparation aux oraux n'a pu être mise en place, et le Tutorat constitue globalement le principal organisme de préparation à ces épreuves.

Enfin, toutes les **actions d'information autour des filières, des réorientations et des voies d'accès** ont dû être retravaillées. Avec la plurification des parcours et la diversification des cursus, l'information sur l'orientation est devenue un enjeu majeur : il y a non seulement plus d'informations à transmettre, mais également plus d'étudiants et de lycéens à informer, et une plus grande variété de situations possibles à couvrir. Il aura également fallu casser certaines informations erronées diffusées par des organismes privés à but lucratif de préparation au concours.

Un malheur n'arrivant jamais seul, les Tutorats ont dû affronter la réforme sous le contexte de la crise sanitaire.

En plus des adaptations liées à la réforme, il a également fallu repenser toute l'organisation sous un format distancié.

La réalisation de cours et d'examen dans un format dématérialisé a été un véritable défi pour les Tutorats et les étudiants. Cette situation a vu naître en réponse, en plus de la simple adaptation du format au distancié, de nombreuses initiatives locales comme des BU dématérialisées sur Zoom, la création de serveurs Discord dédiés en vue de faciliter la communication entre tuteurs et tutorés, la prise en main de logiciels d'enseignement interactif pour animer et vivifier les séances, et bien d'autres.

Mais l'enjeu majeur du format distancié a probablement été celui du mal-être étudiant.

Du côté des étudiants, un contexte de confinement anxiogène et de difficultés diverses, ajouté à la pression habituelle et à la charge titanesque de travail de ces années de sélection, et saupoudré de manque d'informations et d'incertitudes autour d'informations clés comme leurs modalités d'évaluation, ont été à l'origine d'une grande souffrance morale.

Du côté des Tutorats, la perte de contact avec leurs étudiants a été une véritable amputation de leur principale ressource de détection des signes de détresse psychologique et de situations alarmantes au sein de leur tutorés.

La construction de dialogue et d'actions de soutien moral a également été beaucoup plus complexe, ce qui tranchait avec la complexification des situations de mal-être dans cette année si particulière. Les réponses à cette problématique ont été moins nombreuses et évidentes que pour l'aspect pédagogique, car bien plus difficile à aborder, mais ici aussi de nombreuses initiatives ont pu germer dans les différentes villes. Des podcasts audio de déconstruction des sources de stress ont vu le jour, des séances de sport et de sophrologie par live sur les réseaux ont été mises en place, les systèmes de parrainage ont été revus pour assurer un suivi plus régulier, certains Tutorats ont même mis en place des canaux privilégiés comme des adresses mails ou des questionnaires brefs pour permettre aux étudiants de tirer la sonnette d'alarme s'ils se sentent dépassés par les événements. Des projets aussi diversifiés qu'innovants, visant à répondre au mieux aux besoins des étudiants, sans malheureusement être aussi efficace qu'un réel contact quotidien en présentiel.

Qu'en retenir

La réforme et le contexte sanitaire ont été source de défis pour les Tutorats, qu'ils ont généralement brillamment relevés tout au long de l'année. Les difficultés qui s'imposaient ont obligé à un constant renouvellement et à l'émergence de nombreux projets et d'une entraide nationale toujours plus forte. Néanmoins, la question de la rationalité de la situation se pose. Les Tutorats ont été forcés de jouer un rôle qu'ils n'avaient jamais eu vocation à assurer, dans le but de s'imposer comme dernier rempart de la santé mentale et physique des étudiants, parfois au détriment de la leur. Cette situation reflète les fortes limites de l'application de la réforme.

Il est plus évident que jamais qu'une **meilleure communication entre université et organismes étudiants** est indispensable, et que **le dévouement et la compétence du Tutorat** face à cette situation inédite ne devront pas être oubliés à mesure que les difficultés seront amenées à disparaître. L'accompagnement des étudiants est et restera toujours la mission première des Tutorats. Les Universités se devront d'assurer à l'avenir avec les Tutorats une collaboration active à la hauteur de la compétence et du caractère indispensable que les Tutorats ont démontré au cours de cette période riche en enseignements.

INDEMNITÉS EN STAGE



ÉTUDIANTS : POUR REGARDER L'AVENIR AVEC ASSURANCE, DÉCOUVREZ NOS OFFRES

- 1 Avec la carte la médicale Plus, cumulez **responsabilité civile professionnelle, protection juridique, capital invalidité professionnelle, offerts** pendant toute la durée de votre cursus
- 2 Avec l'**assurance santé**, bénéficiez d'une couverture adaptée et d'un tarif privilégié **à partir de 14,92 €* par mois**
- 3 Avec l'**assurance automobile et 2 roues**, assurez mieux tous vos déplacements professionnels et privés
- 4 Avec l'**assurance habitation**, profitez d'une offre dédiée jusqu'à 4 pièces, que vous soyez propriétaire ou (co)locataire **à partir de 60 €* par an**

Contactez vite votre Agent Général



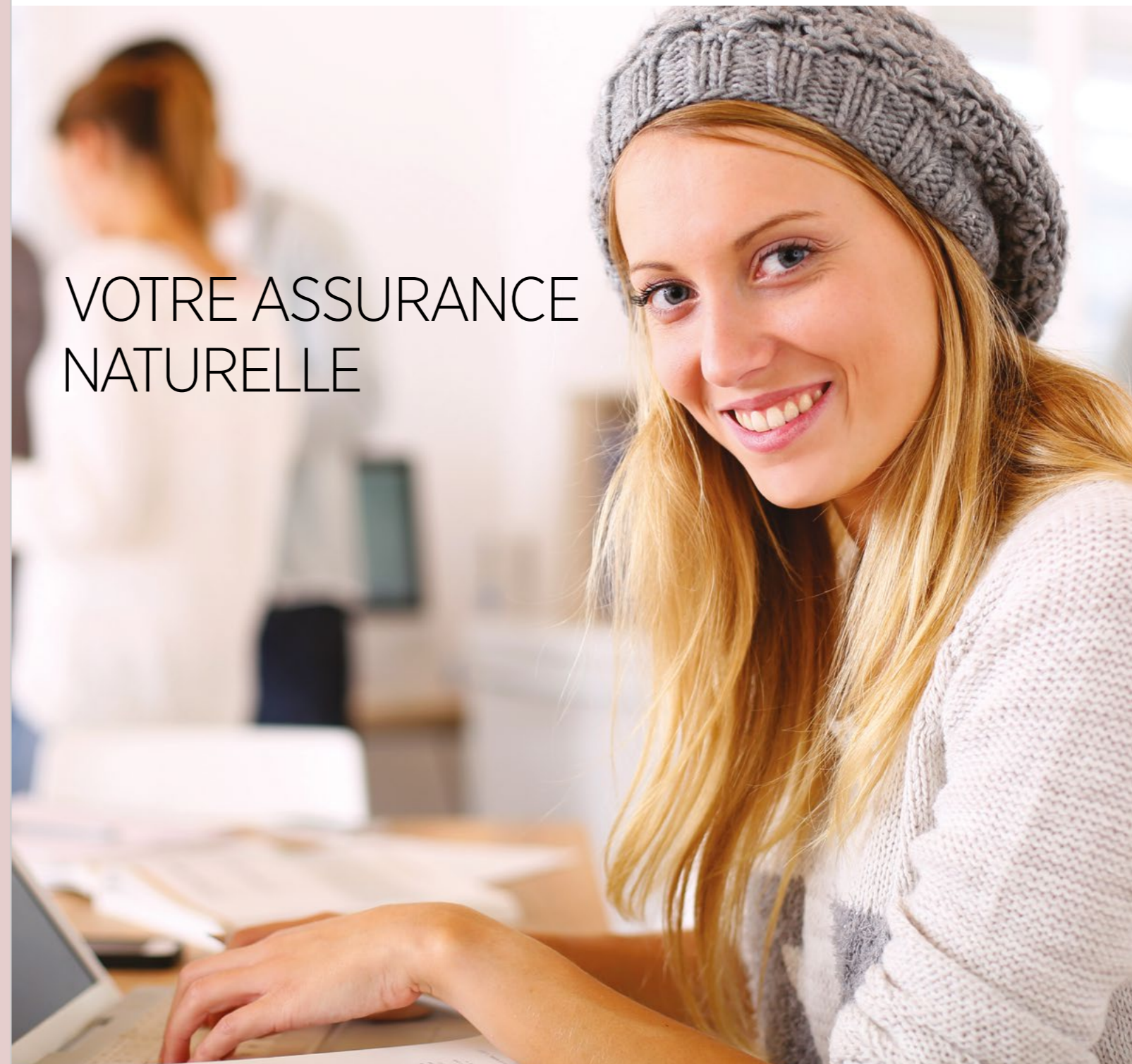
*Voir conditions en agence.

Les contrats la médicale Plus, La Médicale Assurance Automobile et La Médicale Assurance Habitation sont assurés par La Médicale. Le contrat Assurance 2 roues est commercialisé par La Médicale Courtage. Le contrat La Médicale Santé est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de La Médicale. Le contrat de prévoyance est souscrit par La Médicale Vie Prévoyance auprès de Predica et La Médicale. La Médicale - Société anonyme au capital entièrement libéré de 5 841 168 € - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : 3 rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris - Immatriculée sous le numéro 582 068 688 RCS Paris - Téléphone : 01.57.72.55.00 - Société d'assurance agréée en France par l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution, 4 Place de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10. La Médicale Vie Prévoyance - Association Loi 1901 - 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris. Predica, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 954 955 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, siège social 16-18, boulevard de Vaugirard 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris. La Médicale Courtage - Siège social : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75010 Paris. Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée sous le numéro 822 103 099 RCS Paris. Société de courtage d'assurances inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS N° 16 005 653. Les contrats sont commercialisés par les Agents Généraux de La Médicale. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en janvier 2021. APPP 4955.

lamedicale.fr



VOTRE ASSURANCE NATURELLE



LA CONTRIBUTION HANDICAP

Dans la lignée de la contribution le Grand Âge et l'autonomie que la FNEK a rédigé et porté l'année dernière en interprofessionnel, la FNEK participe aujourd'hui à la rédaction d'une contribution sur le thème du handicap.

Celle-ci sera portée par les étudiants de différentes filières de santé, des étudiants en soins infirmiers, orthophonie, orthoptie, odontologie, maïeutique, médecine, pharmacie, kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, audioprothésistes, des internes en médecine générale, pharmacie et biologistes médicaux mais aussi les étudiants en ostéopathie et de STAPS.

Toutes les propositions sont issues d'échanges entre les différentes associations d'étudiants, tout en s'appuyant sur des rapports publics ou des consultations de personnes. Par exemple, un groupe de travail a été réalisé avec la fédé 100% handinamique, une association étudiante qui agit pour le développement d'une société inclusive pour les étudiants en situation de handicap.

Le contenu de la contribution

Cette contribution porte sur la santé des personnes en situation de handicap, plus précisément, les éléments qui peuvent être améliorés ou développés pour permettre une meilleure prise en charge du patient.

Nous avons fait le choix d'organiser cette contribution en 3 parties qui sont la formation des professionnels de santé; la prise en charge des patients et l'accès aux soins; et enfin la qualité de vie, le bien-être et l'éducation thérapeutique

● Nous y développons des idées à propos de la formation des étudiants afin de permettre une meilleure prise en charge de ces patients. Cela à travers le modèle bio-psycho-social notamment mais également avec des méthodes pédagogiques innovantes comme l'intervention de patient expert ou la création de séminaires interprofessionnels. En effet, le handicap requiert souvent l'expertise de différents professionnels et selon nous, la connaissance des compétences de chacun permettra une meilleure coordination dans le suivi du patient.

● Nous soumettons également des propositions pour une meilleure prise en charge de ces personnes, tant sur la qualité des soins que l'on peut leur apporter, que sur les choses que l'on peut améliorer. De plus, nous développons une partie conséquente sur la prévention, notamment sur les comorbidités qui peuvent augmenter certaines incapacités liées au handicap.

Certaines propositions font également appel à la notion d'accès aux soins qui est souvent un problème pour les personnes en situation de handicap

● Nous proposons également certaines mesures afin d'améliorer la qualité de vie de ces personnes. Différentes problématiques sont soulevées comme l'égalité au quotidien qui par la sensibilisation de la population, l'éducation sexuelle mais aussi le droit à la prévention avec des campagnes d'informations adaptées. Nous abordons l'accompagnement des aidants qui peuvent s'appuyer sur les différents professionnels de santé, ainsi que l'aspect social avec des revenus stables, la création de logements inclusifs et surtout en sensibilisant le grand public.

Cette contribution sera portée par les différentes fédérations d'étudiants qui ont participé à sa rédaction. La volonté commune est de la partager auprès de différentes instances qui ont un rôle dans l'accompagnement ou le parcours de soins de la personne handicapée.

Nous la présenterons donc aux associations de patients, aux association de personnes en situation de handicaps, aux fédérations hospitalières, à la caisse nationale d'assurance maladie, aux mutuelles, au Parlement et au Gouvernement.



Guillaume Jacob
CM Perspectives professionnelles & CM OM



Lara Gendron
1^{ère} VP Perspectives Professionnelles



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le livret de prescription

Ce livret est l'aboutissement d'un projet pensé depuis plusieurs mois et réalisé en collaboration entre la commission Perspectives Professionnelles et l'ISNAR-IMG (Inter-Syndicale Nationale Autonome Représentative des Internes en Médecine Générale).

Le souhait de produire ce document est parti d'un constat simple : les médecins ne connaissent pas suffisamment la masso-kinésithérapie, et pourtant, ce sont les seuls prescripteurs !

Ce livret est le premier projet issu d'une collaboration complète entre instances étudiantes au sujet de la prescription de masso-kinésithérapie. Cette rencontre interprofessionnelle avec l'ISNAR-IMG nous a permis de répondre aux attentes des internes en médecine générale.

Contenu et construction du livret

Le livret est axé sur la pratique avec de nombreux cas cliniques à la demande des médecins, pour permettre une mise en valeur du métier de masseur-kinésithérapeute et une association du théorique et de la pratique. En effet, pour chaque cas clinique nous avons donné en exemple la phrase de prescription adaptée.

Avant cela, le livret contient une partie sur le métier de masseur-kinésithérapeute, une partie sur la législation de la prescription (typiquement ce qu'un médecin doit mettre ou ne surtout pas mettre dans ses ordonnances), et une partie sur les actes du kinésithérapeute (la NGAP : Nomenclature Générale des Actes Professionnels). Nous avons mis plusieurs QR Codes dans le livret afin que les médecins intéressés puissent avoir accès aux textes complets s'ils le souhaitent.

En ce qui concerne le contenu, voici un exemple de cas cliniques que vous pouvez retrouver dans le livret :

**Partie IV :
Cas concrets**

1) Musculo-squelettique

Entorse Latérale de Cheville :

M. X, 24 ans, étudiant et handballeur, vient à votre cabinet le lundi après une chute avec torsion de sa cheville droite lors de son match de samedi. Il n'est pas allé aux urgences car il pensait que ça allait passer, néanmoins il présente toujours de fortes douleurs.

Dans ce cas là nous pouvons utiliser les règles de prédictions clinique d'Ottawa qui vont nous permettre d'objectiver la nécessité d'une radiographie pour déceler une fracture dans le cadre d'une entorse de cheville.

Le premier critère est la remise en charge après le traumatisme ou l'incapacité de réaliser 4 pas d'affilée lors de la consultation. Le deuxième critère est une douleur à la palpation sur les 6 centimètres distaux au niveau de la malléole interne et externe, ainsi qu'une douleur au niveau du cinquième métatarsien et du naviculaire. Ces critères font preuve d'une haute spécificité (sensibilité 1.0/ 0.95 spécificité) donc si ces critères ne sont pas positifs vous pouvez exclure le cas d'une fracture dans le cas d'une entorse de cheville.

Vous posez alors un diagnostic d'entorse latérale de cheville.

Les recommandations de la HAS datent de 2000. Les techniques proposées ne sont donc plus forcément les meilleures au regard des évolutions de la science depuis deux décennies. Cependant, elles mettaient déjà en évidence l'importance d'une kinésithérapie précoce. Le choix des techniques revenant au praticien MK, l'ancienneté des recommandations pour les techniques de rééducation n'est pas un problème pour le MG.

La question se pose pour le protocole RICE, recommandé par la HAS mais inefficace selon les dernières recommandations scientifiques (Vuurberg et al. 2018).

Pour ce patient, vous devriez prescrire :

Rééducation de la cheville suite à une entorse par masseur-kinésithérapeute diplômé d'état

14

Le retour de l'ISNAR-IMG :

En tant que structure représentative des internes de Médecine Générale, l'ISNAR-IMG a à cœur de travailler en interprofessionnalité.

Nous avons déjà participé avec la FNEK à l'élaboration de projets communs tels que la contribution Grand-âge en 2020, que l'ensemble des fédérations de santé est fier de porter. Toutefois, si les structures nationales échangent énormément, la réalité sur le terrain est tout autre. Nous constatons un manque flagrant de connaissance de la profession de kinésithérapeute au sein de la Médecine Générale. Cette réalité est en grande partie liée à l'absence de travaux et de cours communs entre kinés et internes. Dans notre spécialité, les livres ne viennent pas combler ce manque, et ne nous aident pas à connaître davantage ces pratiques. Nous sommes pourtant amenés à prescrire de la kinésithérapie dès l'internat, sans être formés à la rédaction des ordonnances pour ces soins.

Pour ces raisons, nous n'avons pas hésité un seul instant à accepter la proposition de Lara Gendron de participer à l'élaboration d'un guide de prescription des actes de kinésithérapie. Nous sommes heureux d'avoir participé à cette initiative de la FNEK, qui montre toute la constructivité dont cette fédération fait preuve.

Ce guide se veut didactique, afin que l'ensemble des acteurs puissent se l'approprier, y compris les internes de Médecine Générale.

Nous leur diffuserons le guide, afin qu'ils puissent travailler en étroite collaboration avec les kinésithérapeutes. La coordination en soins premiers ne pourra se faire que par l'apprentissage des compétences de chacun. Ce guide commun sera un premier pas en ce sens.

Morgan CAILLAULT,
Président de l'ISNAR-IMG

**Livret de
prescription**

**DE MASSO-
KINÉSITHÉRAPIE**

FNEK ISNAR-IMG

Le livret de prescription est disponible gratuitement à la lecture sur le site de la FNEK, en cliquant sur l'image ci-contre ou en se rendant dans la rubrique dossier de presse sur www.fnek.fr.

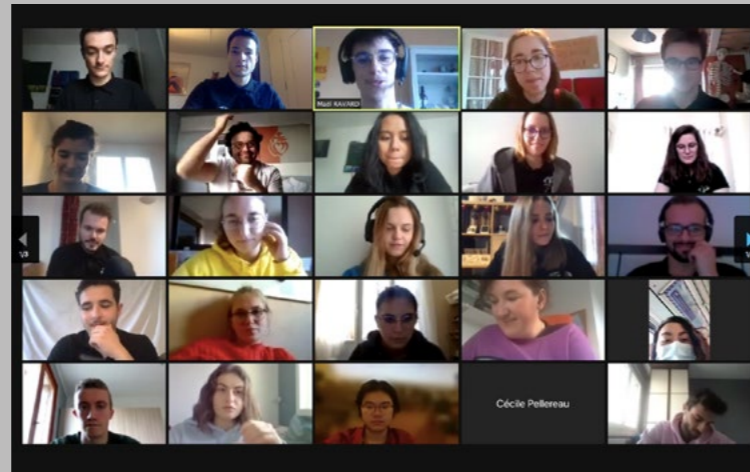
Pour toutes questions, vous pouvez envoyer un mail à profession@fnek.fr

La FNEK sous son meilleur angle

Retour en image sur nos évènements



L'Écologik



Un grand merci à la team orga!

On l'avait annoncé dans le dernier numéro : l'AVEKE a organisé son «Incroyable talent» et se fut une réussite. De la musique (ukulele, voix, piano, harmonica, guitare...), de l'humour, du sport (skate, gym...), le niveau était présent et le gagnant est reparti avec une table de massage.



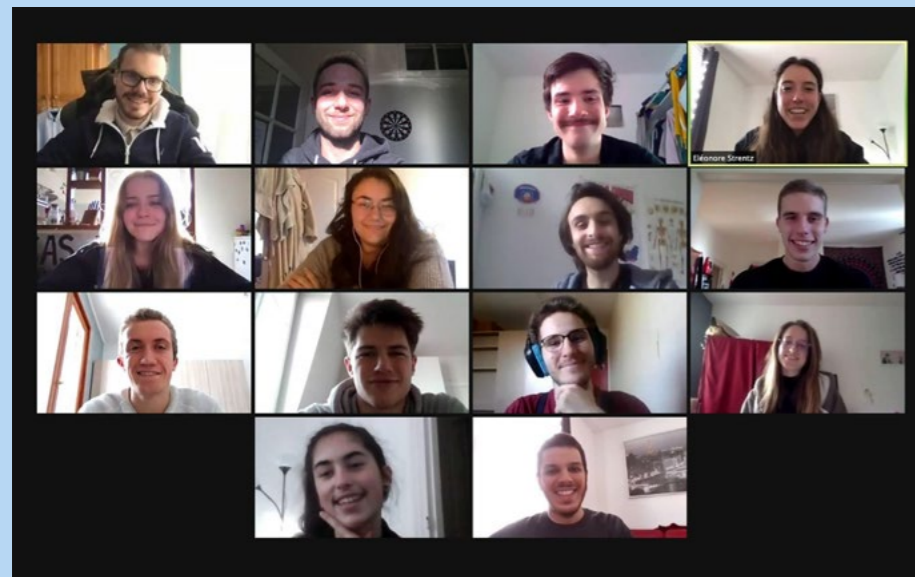
À Vichy, l'AKTEEV est plutôt très active sur les réseaux !

2 grosses initiatives de leur part :

Un live sport tous les mercredis à 18h sur la chaîne youtube de l'AKTEEV (AKTEEV). À chaque fois des circuits de plusieurs exercices, des conseils, et des adaptations de niveau te sont présentés. 6 émissions sont déjà postées, alors plus d'excuse pour rester dans ton canapé.

Ah si, une excuse : écouter les Radios Pastille ! Chronique cinéma, conseils éco-responsables, points reprez, quizz sur le thème du jour et même de l'Histoire de Vichy, il y en a pour tous les goûts. Une semaine sur deux, le jeudi soir, l'AKTEEV, Cultive ta Pastille et parfois leurs invités sont diffusés en direct sur discord, puis rediffusés sur mixcloud.

Pour ne pas louper les prochaines, rendez-vous sur twitter (@bdekinevichy) ou sur instagram: @cultivetapastille et @bdekinevichy.



Nos nouveaux formateurs et leur formateurs lors du 3^{ème} WE2F

Avec la direction de leur institut à Dijon, l'ADEK a pu proposer différents lives Instagram sur des thématiques comme les études de kinés, comment y accéder, les frais de scolarité, ...

A cause du contexte, de nombreux événements de réorientation et d'accompagnement ont été annulés. De nombreux lycéens ce sont retrouvés privés d'information. C'est pourquoi ils ont lancé ces lives Instagram afin d'informer les lycéens sur nos études.

Le SOPE ou Salon de L'Orientation Paramédicale Étudiante est une initiative des associations de l'ISTR de Lyon pour présenter les filières ergothérapie, orthophonie, masso-kinésithérapie, audioprothèse, psychomotricité et orthoptie aux étudiants, lycéens et personnes intéressées par le biais de conférences en ligne qui ont eu lieu les 6, 7 et 8 mars. Au programme la présentation de ces différentes professions mais aussi des conférences plus poussées sur des prise en charge de pathologies ou dans des milieux d'exercice particuliers.

L'AG de mi-mandarine



À bientôt dans le réseau

La rubrique qui met en avant vos initiatives qui nous ont fait rêver

LA FéBER

Bonjour, peux-tu te présenter ?

Bonjour, je suis Anouk, étudiante de 24 ans en dernière année de pédicurie-podologie au sein de l'IFPEK de Rennes, et j'ai l'honneur d'être l'actuelle présidente de la FéBER.

C'est quoi la FéBER ?

La Fédération Bretonne des Étudiants en Rééducation (FéBER) représente plus de 800 étudiants en ergothérapie, pédicurie-podologie et masso-kinésithérapie de l'IFPEK de Rennes et de l'IFMK de Brest. Ce projet région, fondé en janvier 2018, a pour objectifs de défendre les droits des étudiants en rééducation de Bretagne, de promouvoir leurs formations ainsi que de favoriser le développement de l'interprofessionnalité.

Quelles sont vos missions ?

Notre principale mission reste la stratégie de financement de nos formations ! Les formations kinés, ergos, et podos sont les seules formations sanitaires et sociales non financées en Bretagne. Pour lutter contre la précarité de nos étudiants, nous organisons des réunions avec le Conseil Régional de Bretagne pour trouver des solutions. Nous effectuons également des communications sur nos réseaux pour informer les étudiants de nos actions.

Nous nous intéressons aussi à l'universitarisation, qui présente de nombreux intérêts pour la reconnaissance de nos professions, le développement de la recherche, et surtout pour que nos étudiants puissent avoir accès aux mêmes droits et services que les étudiants à l'Université.

La FéBER essaye aussi de développer ses relations interprofessionnelles et associatives, avec la FAHB (Fédération des Associations de Haute-Bretagne) notamment, puisque nous participons à leur Conseil Administratif et répondons présent lorsque nous pouvons aider. Mais aussi, plus localement avec les BDE de nos instituts, qui nous aident particulièrement lors de communication avec leurs étudiants : le KUBE (Kiné Brest), la BARKE (kiné Rennes), l'ASSEER (ergo Rennes) et l'ARPPE (podo Rennes).

Quelle est la particularité de ton association ?

L'interprofessionnalité ! On est le seul projet région qui rassemble à la fois des étudiants ergos, podos et kinés.

En quoi cette particularité vous aide dans vos missions ?

L'interprofessionnalité représente une véritable richesse professionnelle et humaine. Nous venons tous d'horizons différents et de formations différentes, mais nos valeurs et objectifs communs apportent énormément pour nos projets, nos réflexions.

De mon point de vue, j'ai énormément appris aussi sur les métiers de masseurs-kinésithérapeutes et d'ergothérapeutes grâce à mes mandats au sein de la FéBER.

Peux-tu nous faire un récap' de la situation des différentes filières en Bretagne ?

Alarmante pourrait être le bon terme. L'absence de participation de la région au financement de nos formations entraîne une grande précarité financière chez nos étudiants, qui ne cesse de s'accroître.

Actuellement, le coût total de formation revient à :

- 18.000 euros par étudiant en ergothérapie ;
- 24.470 euros et 24.680 euros respectivement pour les étudiants masseurs-kinésithérapeutes brestois et rennais ;
- 28.420 euros par étudiant en pédicurie-podologie.

Le contexte actuel est venu accentuer les problèmes financiers de nos étudiants, en plus d'atteindre leur bien-être social, physique et psychologique.


Quelles sont vos revendications ?

→ Une participation de la Région à nos frais de scolarité pour permettre une équité et une accessibilité à nos formations. Cela permettrait aussi de lutter contre la précarité financière de nos étudiants. En effet, face à la part importante du montant à leur charge, les étudiants en ergothérapie, kinésithérapie ou podologie sont entre 40% et 60% à contracter un prêt bancaire et certains d'entre eux s'endettent sur une dizaine d'années.

→ La mise en place d'indemnités de stage pour les étudiants en pédicurie-podologie. Ces derniers ont les frais de scolarité les plus élevés parmi les formations sanitaires et sociales de Bretagne, assurent des soins de pédicurie au sein de leur clinique à moindre coût et au sein de tous les hôpitaux du CHU de Rennes gratuitement, mais ne reçoivent aucune indemnité (kilométrique et de stage).

Un petit mot pour la fin ?

N'hésite pas à suivre nos actions via nos réseaux :

 @la_FeBER

 com.feber

 FeBER – Fédération Bretonne des Étudiants en Rééducation

Et puis surtout, si tu as une question n'hésite pas à nous contacter, nous serons ravis d'y répondre !

Merci la FNEK !

Choisir Une Aga ?



La Solution c'est l'ANGAK !

L'Information constante juridique et Fiscale

Les formations gratuites d'initiation
à la Comptabilité

L'aide Comptable, Juridique,
et Fiscale

Des conseils pratiques pour
les logiciels de comptabilité

Cotisation minorée : **89 €**

la 1ère année de votre activité libérale

Cotisation pleine : **195 €**

Eligible Micro BNC : **40 €**

L' ANGAK est la 1ère Association Nationale de Gestion Agréée des Kinésithérapeutes



Nouveau !
Essayez :



Le Robot comptable de l'ANGAK

Renseignez-vous au : **05 61 99 52 10**
ou sur **www.angak.com**